







OUVERTURE DE LA SOUSCRIPTION.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

IMMOBILIERE

POUR L'ACHAT, LA MISE EN VALEUR ET LA VENTE

De tous TERRAINS propres à bâtir et de tous IMMEUBLES susceptibles d'amélioration.

ÉMISSION AU PAIR DE 10,000 ACTIONS DE 500 FRANCS. — JOUISSANCE AU 1<sup>er</sup> JANVIER COURANT.

OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. MILLAUD.

AVANTAGES ET GARANTIES.

Acquérir des terrains propres à bâtir, et construire sur ces terrains des maisons ou édifices. — Acheter des propriétés bâties et les améliorer par des travaux intelligents.

Une telle entreprise, appuyée sur de grands capitaux et dirigée par des hommes probes et expérimentés, est en voie de réaliser des bénéfices considérables, et cela sans aucune chance de perte.

De vastes TERRAINS sur partie desquels s'élèvent les ARÈNES NATIONALES, et qui s'étendent sur une superficie de 20,397 mètres, se recommandent à la spéculation par la triple proximité du chemin de fer de Lyon, de la Seine et du canal Saint-Martin.

UN BÉNÉFICE DE PLUS DE DEUX CENTS POUR CENT.

EN NE COMPTANT LE MÈTRE REVENDU QU'A CENT FRANCS.

Les souscripteurs des titres de la présente émission participeront aux avantages de cette première affaire.

Les actions sont de 500 fr. payables en souscrivant. — Chaque action a droit, en dehors du dividende, à un intérêt de 5 0/0, payables en juillet et en janvier de chaque année.

26, RUE DE LA CHAUSSEE-D'ANTIN.

CONSEIL DE SURVEILLANCE : Président, M. LEFEBVRE-DURUFLÉ, sénateur, ancien ministre; MM. de BAR, général de division et sénateur; le marquis de BONNEVAL, général de brigade; le comte de MONTAGU; le prince de MONTLEART; le duc de SAINT-SIMON, sénateur, général de division, etc.

Adresser le montant des souscriptions, soit en valeurs de billets de banque par lettre recommandée, soit en argent, par les Messageries et les chemins de fer. Dans les villes où sont établies des succursales de la Banque de France, MM. les souscripteurs peuvent verser le montant de leur souscription au crédit de M. MILLAUD, directeur-général.

Section of legal notices including 'BANQUEROUTES' with details of bankruptcies and court proceedings. Includes names like P. POLACK, LAMBERT, HEBERT, etc.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Section of legal notices including 'VENTES MOBILIÈRES', 'TRIBUNAL DE COMMERCE', 'AFFIRMATIONS', and 'HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS'. Includes various court decisions and public notices.